

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



21106677

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT

30 AOÛT 2021

DIVISION MONS
Greffe

N° d'entreprise : **0256 981 407**

Nom

(en entier) : **Centre Hospitalier Régional de la Haute Senne**

(en abrégé) : **CHR Haute Senne**

Forme légale : **Association régie par la Loi du 8 juillet 1976 ayant adopté la forme d'une ASBL**

Adresse complète du siège : **chaussée de Braine, 49 à 7060 Soignies**

Objet de l'acte : Modification apportée à la représentation des membres (AG du 29/06/2021)

Considérant que l'ASBL les Amis du CHR de la Haute senne propose la candidature de Monsieur Christian ROBERT, domicilié à Route d'Obourg, 103 à 7000 Mons, NN 580220 201 43, en remplacement de Monsieur Guy GREVESSE, domicilié Rue Omer Thiriar, 130 à 7100 Saint-Vaast, NN 331103 115 80, démissionnaire ;

Considérant que l'ASBL les Amis du CHR de la Haute senne propose la candidature de Monsieur Alex ZDANOV, domicilié Rue Bonsecours, 20 à 6220 Fleurus, NN 531213 289 33, en remplacement de Monsieur Louis-Marie PIRET, domicilié Avenue de la Marlagne, 81 à 5000 Namur, NN 601024 125 97, démissionnaire ;

Considérant que la ville de Soignies propose la candidature de Monsieur Jean-Paul PROCUREUR, domicilié Chemin des Princes, 13 à 7061 Casteau, NN 520206 137 13, en remplacement de Monsieur Jean-Michel MAES, domicilié Chemin de la Poudrerie, 4 à 7061 Casteau, NN 860127 082 48, démissionnaire ;

PREND ACTE

Article 1 : de la désignation de Monsieur Christian ROBERT en qualité de représentant de l'ASBL les Amis à l'Assemblée générale du CHR de la Haute Senne en remplacement de Monsieur Guy GREVESSE.

Article 2 : de la désignation de Monsieur Alex ZDANOV en qualité de représentant de l'ASBL les Amis à l'Assemblée générale du CHR de la Haute Senne en remplacement de Monsieur Louis-Marie PIRET.

Article 3 : de la désignation de Monsieur Jean-Paul PROCUREUR en qualité de représentant de la ville de Soignies à l'Assemblée générale du CHR de la Haute Senne en remplacement de Monsieur Jean-Michel MAES.

Au nom de l'Assemblée Générale,

Thérèse TROTTI
Secrétaire

Jean-Christophe GAUTIER
Président

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 06/09/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).